



Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Fondation institution supplétive LPP
Fondazione istituto collettore LPP

Fondation institution supplétive LPP

Rapport annuel

et

comptes 2005

Version abrégée

Le 6 septembre 2006

Sommaire

1 AVANT-PROPOS DU PRESIDENT	3
2 L'ANNEE 2005 EN BREF	3
2.1 Ensemble de la fondation	3
2.2 Branche prévoyance LPP	4
2.3 Branche comptes de libre passage	4
2.4 Branche assurance de risque des personnes au chômage	5
3 PLACEMENTS	5
3.1 Stratégie de placement	5
3.2 Performance	6
3.3 Rendement	6
4 COMPTES ANNUELS	7
4.1 Bilan de l'ensemble de la fondation	7
4.2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la fondation	8
5 TACHES ET ORGANISATION	9
5.1 Forme juridique et but	9
5.2 Tâches	9
5.3 Organisation	9
5.4 Conseil de fondation (mandat 1.1.2004-31.12.2007)	9
6 ORGANES D'EXECUTION / ADRESSES	10

1 Avant-propos du président

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la fondation est entièrement autonome et, depuis le 1^{er} juillet 2005, la nouvelle organisation est entrée en vigueur formellement.

La fondation a derrière elle son premier exercice complet et peut se féliciter d'une phase de transition réussie, dans l'ensemble. La réorganisation a pu être menée à bien.

Les objectifs fixés pour l'autonomie ont été pleinement atteints, jusqu'ici. La nouvelle organisation a fonctionné d'emblée, même s'il reste un potentiel d'optimisation. Grâce à une bonne rémunération du capital, la situation financière solide a encore pu s'améliorer substantiellement. Le degré de couverture de la fondation dans son ensemble est passé de 107,3% à 114,2%, malgré la stratégie de placement plutôt conservatrice, visant la sécurité. Les taux de frais administratifs ont connu une évolution généralement positive et le Fonds de garantie a été encore moins sollicité.

Dans le même temps, la fondation a aussi enregistré un accroissement de ses effectifs et mené à bien divers projets tels que le passage de la présentation des comptes à la norme Swiss GAAP FER 26.

Dans les années à venir, la fondation veut consolider son assise financière et la nouvelle organisation – au profit de cotisations plus basses et de meilleures prestations pour les employeurs et bénéficiaires affiliés.

Kurt Gfeller

président du Conseil de fondation

2 L'année 2005 en bref

2.1 Ensemble de la fondation

Le nombre des assurés a augmenté de 4,3% pour atteindre 652.898 personnes.

La fortune de prévoyance a augmenté de 13,6% pour atteindre 4,5 milliards de francs.

Grâce à l'augmentation des effectifs, la courbe de risque s'est améliorée par rapport à l'année précédente.

Les capitaux ont atteint un rendement de 7,3% (année précédente: 3,9%).

Le degré de couverture a pu être relevé à 114,2%, soit plus que l'objectif de 110,5%.

Ensemble de la fondation	2005	2004	Écart
Nombre de comptes/assurés	652'898	626'197	4.3%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	4'546'491'575.04	4'001'070'992.82	13.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'981'692'263.07	3'728'746'093.29	6.8%
Résultat annuel av. affectation rés. p. fluctuation des cours	292'474'412.44	264'114'775.41	10.7%
Frais administratifs	20'623'477.35	19'489'688.40	5.8%
Rendement sur le capital investi moyen	7.3%	3.9%	86.0%
Degré de couverture réel	114.2%	107.3%	6.4%
Degré de couverture visé	110.5%	109.6%	0.8%

2.2 Branche prévoyance LPP

Le nombre des assurés a crû de 35,3% pour atteindre 23.234 personnes, le nombre des affiliations/entreprises, de 32,9% pour 13.166.

La fortune de prévoyance a augmenté de 35,7% pour atteindre 612,77 millions de francs.

Grâce à l'augmentation des effectifs, la courbe de risque s'est améliorée par rapport à l'année précédente.

Les placements ont obtenu un rendement de 7,0% (année précédente: 2,5%). Dans l'année sous revue, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 2,50% (année précédente: 2,25%).

Les comptes sont équilibrés, le bénéfice de 34,08 millions de francs étant entièrement crédité aux réserves pour fluctuation des cours.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal, le degré de couverture visé de 112% n'étant pas encore réalisé.

Prévoyance LPP (LPP)	2005	2004	Écart
Nombre d'assurés	23'234	17'174	35.3%
Nombre d'affiliations/entreprises	13'166	9'905	32.9%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	612'774'759.93	451'482'552.30	35.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	578'502'000.00	451'292'661.31	28.2%
Résultat annuel av. affectation rés. p. fluctuation des cours	34'082'868.94	184'890.99	-----
Frais administratifs	14'538'785.32	13'001'458.04	11.8%
Frais administratifs par assuré en CHF	625.75	757.04	-17.3%
Rendement sur le capital investi moyen	7.0%	2.5%	181.8%
Degré de couverture réel	105.9%	100.0%	5.9%
Degré de couverture visé	112.0%	112.1%	-0.1%

2.3 Branche comptes de libre passage

Le nombre de comptes a crû de 6,1%.

La fortune de prévoyance a augmenté de 9,6% pour atteindre 3,48 milliards de francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 6,8% (année précédente: 4,2%).

Selon une résolution du Conseil de fondation, la rémunération des comptes de libre passage s'aligne sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives. Dès lors, les assurés ont bénéficié des taux suivants:

1.1.2005 - 30.06.2005:	1,25 %
1.7.2005 - 31.12.2005:	1,00 %

Les comptes sont équilibrés, le bénéfice de 173,96 millions de francs étant entièrement crédité aux réserves pour fluctuation des cours.

Comptes de libre passage (CLP)	2005	2004	Écart
Nombre de comptes	477'900	450'607	6.1%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	3'476'391'749.78	3'172'195'792.75	9.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'219'674'263.07	3'089'438'110.98	4.2%
Résultat annuel av. affectation rés. p. fluctuation des cours	173'959'804.94	74'552'557.65	133.3%
Frais administratifs	5'002'773.16	5'517'345.48	-9.3%
Frais administratifs par assuré en CHF	10.47	12.24	-14.5%
Rendement sur le capital investi moyen	6.8%	4.2%	62.1%
Degré de couverture réel	108.0%	102.7%	5.2%
Degré de couverture visé	110.0%	108.9%	1.0%

2.4 Branche assurance de risque des personnes au chômage

Le recul du chômage a fait baisser de 4,2% le nombre des assurés à 151,764 personnes.

La fortune de prévoyance a augmenté de 21,2% pour atteindre 457,33 millions de francs.

La courbe de risque s'est améliorée par rapport à l'année précédente.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 11,5% (année précédente: 3,2%).

Le compte se clôture sur un résultat de 85,11 millions de francs, affecté aux réserves libres.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal et de réduire par contre de moitié le taux de cotisation.

Assurance risque chômeurs (AC)	2005	2004	Écart
Nombre d'assurés	151'764	158'416	-4.2%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	457'325'065.33	377'392'647.77	21.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	183'516'000.00	188'015'321.00	-2.4%
Résultat annuel av. affectation rés. p. fluctuation des cours	84'431'738.56	189'377'326.77	-55.4%
Frais administratifs	1'081'918.87	970'884.88	11.4%
Frais administratifs par rente en cours en CHF*	393.57	481.35.35	-18.2%
Rendement sur le capital investi moyen	11.5%	3.2%	262.6%
Degré de couverture réel	249.2%	200.7%	24.2%
Degré de couverture visé	115.2%	115.2%	0.0%

* Dans la branche AC, l'assurance des actifs fonctionne sans notification des mutations. Seule la survenue d'un cas d'assurance fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs.

3 Placements

3.1 Stratégie de placement

Le Conseil de fondation a fixé une stratégie de placement séparée pour chaque branche. Les valeurs visées découlent de la structure des engagements (rendements visés) et de la capacité face aux risques (réserves disponibles pour fluctuation des cours). Des écarts sont permis dans les limites de fourchettes définies.

Stratégie de placement 2005/2006	Total	LPP	CLP	AC
Liquidités	0.0%	0%	0%	0%
- Obligations en francs suisses	40.0%	40%	40%	40%
- Obligations en devises	23.4%	25%	25%	10%
- Emprunts convertibles suisses	3.3%	2.5%	2.5%	10%
- Actions suisses	5.5%	5%	5%	10%
- Actions étrangères	17.8%	17.5%	17.5%	20%
- Valeurs immob./hypothèques	10%	10%	10%	10%

La capacité limitée face au risque a imposé au 1.1.2004 et au 1.1.2005 une stratégie de placement conservatrice: accent porté sur les placements peu risqués et peu volatiles et refus des véhicules de placement pas classiques comme hedge funds, private equity, matières premières, etc. Cette limitation a entraîné un très faible risque de fluctuation, mais aussi des rendements légèrement inférieurs.

L'évolution favorable des marchés financiers en 2005 a entraîné une amélioration substantielle de la capacité face au risque. C'est pourquoi, le 5 novembre 2005, le Conseil de fondation a adopté une nouvelle stratégie de placement, dans le but d'améliorer le potentiel de rendement et de limiter les effets d'une hausse des taux.

La grosse part des obligations en francs suisses au rendement faible a été réduite de plus de 60% à 40% par dissolution d'un mandat d'obligations. Au contraire, la part des obligations en devises, un peu mieux rémunérées, a été doublée et celle des actions étrangères augmentée

de près de deux tiers, pour un total de 17,5%. Ce chiffre reste conservateur par rapport à d'autres caisses de pensions.

Stratégie de placement ensemble de la fondation (approx.)	2005/2006 Part en %	2004/2005 Part en %	Écart en %
Pool liquidités	0.0%	0.0%	0.0%
Pool obligations en francs suisses	40.0%	62.8%	-36.3%
Pool obligations en devises	23.4%	10.0%	134.4%
Pool emprunts convertibles	3.3%	0.9%	266.6%
Pool actions suisses	5.5%	5.4%	1.3%
Pool actions étrangères	17.8%	10.9%	63.0%
Pool val. immob./hypothèques	10.0%	10.0%	0.0%
Total des placements	100.0%	100.0%	-----

Le passage à la nouvelle stratégie de placement s'est effectué dans les mois de décembre 2005 et janvier 2006. Au 31.12.2005 les fourchettes des liquidités et des obligations en devises n'ont donc brièvement pas été respectées.

3.2 Performance

La performance de la fondation s'est située à 7,2%. Le benchmark a ainsi été dépassé de 0,9 point. C'est surtout dû aux catégories „actions étrangères“ et „valeurs immobilières/hypothèques“, qui ont enregistré des gains sur les cours, en plus des bons résultats.

Performance de l'ensemble de la fondation (Chiffres au 31.12.2005)	Quote-part			Performance 2005	
	mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Indice
Liquidités	554.50	12.3%	0.0%	-0.1%	0.7%
Obligations en francs suisses	1'936.60	43.0%	40.0%	2.1%	2.5%
Obligations en devises	469.60	10.4%	23.4%	5.5%	5.7%
Emprunts convertibles	60.40	1.3%	3.3%	9.5%	12.3%
Actions suisses	319.90	7.1%	5.5%	35.4%	35.6%
Actions étrangères	716.30	15.9%	17.8%	17.9%	14.9%
Val. immob./hypothèques	445.10	9.9%	10.0%	10.8%	4.5%
Total*	4'502.40	100.0%	100.0%	7.2%	6.3%

* Placements selon bilan, plus liquidités

Ce résultat est un peu en retrait par rapport à d'autres caisses de pensions suisses. La raison réside dans la stratégie de placement. Les réserves insuffisantes pour fluctuation des cours ont poussé la Fondation institution supplétive à appliquer, dans les onze premiers mois de 2005, une stratégie de placement conservatrice, au profit de la sécurité. La part d'actions ne s'est élevée qu'à 16% environ.

3.3 Rendement

Par rapport au capital investi moyen de 3,97 milliards de francs, l'année 2005 a rapporté un rendement global de 7,3%, soit une nette augmentation en comparaison de l'année précédente. Elle revient aux bons marchés d'actions, mais aussi au fait qu'en 2005, tous les bénéfices ont profité entièrement à la fondation.¹

Rendement brut par branche	2005 en pourcentage	2004 en pourcentage	Écart
Prévoyance LPP: réserves mathématiques (1)	7.0%	2.5%	183.4%
Comptes de libre passage	6.8%	4.2%	61.4%
Assurance risque chômeurs: réduction de cotisation	11.5%	3.2%	262.6%
Total	7.3%	3.9%	86.0%

¹ En 2004, un quart des capitaux environ était encore placé auprès d'assureurs-vie.

4 Comptes annuels

4.1 Bilan de l'ensemble de la fondation

	31.12.2005 CHF	31.12.2004 CHF
ACTIF		
Placements de la fortune	4'599'533'034.05	3'875'548'247.85
Liquidités	42'344'068.19	55'278'969.10
Créances sur les cotisants	68'873'921.33	49'055'450.26
Autres créances	28'622'755.48	12'547'195.49
Placements	4'459'692'289.05	3'758'666'633.00
Pool liquidités	512'233'165.28	114'123'172.99
Pool obligations en CHF	1'936'056'178.61	2'268'549'222.00
Pool obligations en devises	469'562'196.47	347'151'092.00
Pool emprunts convertibles	60'427'177.58	28'674'056.00
Pool actions CH	319'920'730.48	236'913'149.00
Pool actions étrangères	716'349'399.87	440'514'092.00
Pool val. immob./hypothèques	445'143'440.76	322'741'849.01
Actifs de régularisation	16'811'626.58	11'764'420.53
Actifs résultant de polices d'assurance	0.00	20'194'690.99
Total des actifs	<u>4'616'344'660.63</u>	<u>3'907'507'359.37</u>
PASSIF		
Engagements	61'483'060.44	54'541'906.67
Prestations de libre passage et rentes	32'873'572.84	27'775'724.00
Autres engagements	28'609'487.60	26'766'182.67
Passifs de régularisation	6'030'167.55	8'582'672.19
Réserve de contributions patronales	343'652.70	0.00
Réserves non techniques	1'996'204.90	3'647'354.55
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	3'981'692'263.07	3'568'410'526.43
Capital de prévoyance assurés actifs	3'659'359'263.07	3'275'881'871.98
Capital de prévoyance rentiers	206'440'000.00	154'566'245.00
Passifs résultant de polices d'assurance	0.00	15'641'908.94
Réserves techniques	115'893'000.00	122'320'500.51
Réserves fluctuation cours	318'880'438.64	111'520'901.76
Fonds disponibles (dont CHF 5'000.00 de capital de la fondation)	245'918'873.33	160'803'997.77
État au début de la période sous revue	160'803'997.77	8'210'124.12
Excédent de produits	85'114'875.56	152'593'873.65
Total des passifs	<u>4'616'344'660.63</u>	<u>3'907'507'359.37</u>

4.2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la fondation

	2005 CHF	2004 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres	162'230'043.30	131'979'614.70
Cotisations salariés	79'390'907.03	63'627'703.49
Cotisations employeurs	80'240'747.27	64'487'566.71
Dépôts uniques et sommes de rachat	0.00	892'116.00
Dédommagement employeurs pour cas de l'art. 12	93'069.00	128'646.55
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12	1'721'893.00	2'069'055.55
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge	783'427.00	774'526.40
Prestations d'entrée	829'374'225.13	1'062'332'426.74
<i>Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée</i>	991'604'268.43	1'194'312'041.44
Prestations réglementaires	-79'552'204.28	-67'464'362.52
Rentes de vieillesse	-2'375'547.05	-1'575'802.50
Rentes de survivants	-1'520'214.90	-1'142'494.00
Rentes d'invalidité	-13'000'914.10	-9'777'442.15
Rentes d'enfants	-2'208'524.95	-1'540'403.45
Exonération des cotisations en cas d'invalidité	0.00	-2'281'233.00
Prestations en capital lors de la retraite	-51'328'805.77	-45'427'401.67
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité	-9'118'197.51	-5'719'585.75
Prestations de sortie	-640'325'523.10	-659'200'202.27
Prestations de libre passage à la sortie	-627'497'408.15	-649'164'907.95
Prélèvement EPL/divorce	-12'828'114.95	-10'035'294.32
<i>Flux allant aux prestations et prélèvements</i>	-719'877'727.38	-726'664'564.79
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techn., réserves	-433'148'656.58	-3'389'146'252.86
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	-342'110'943.10	-3'243'299'117.08
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	-51'873'755.00	-253'789'513.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	6'427'500.51	145'222'202.67
Rémunération du capital épargne	-45'591'458.99	-37'279'825.45
Recettes de prestations d'assurance	175'977'475.80	3'327'100'898.24
Rentes	0.00	17'976'138.30
Prestations en capital	0.00	12'211'615.00
Valeurs de restitution / résiliation de polices d'assurance-vie	175'977'475.80	3'271'853'548.34
Parts d'excédents découlant d'assurances	0.00	25'059'596.60
Dépenses d'assurance	-376'280.00	-249'822'537.06
Primes d'assurance	0.00	-249'457'335.56
Cotisations au Fonds de garantie	-376'280.00	-365'201.50
Résultat net de la partie assurance	14'179'080.27	155'779'584.97
Résultat net du placement de la fortune	287'789'587.14	119'727'755.90
Intérêts encaissés sur les liquidités	242'422.70	5'433.95
Intérêts des créances sur les cotisants	4'210'418.06	3'072'419.47
Intérêts des autres créances	829'478.70	1'218'949.34
Rémunération des placements	289'779'746.35	125'510'758.48
Résultat du pool des liquidités	149'592.00	428'786.06
Résultat du pool des obligations en CHF	51'558'706.16	50'018'064.75
Résultat du pool des obligations en devises	22'695'240.88	16'011'591.01
Résultat du pool des emprunts convertibles	3'644'836.65	-232'381.04
Résultat du pool des actions CH	83'944'943.69	7'704'518.92
Résultat du pool des actions étrangères	88'903'818.23	34'102'086.30
Résultat du pool des val. immob./hypothèques	38'882'608.74	17'478'092.48
Dépenses de gestion de la fortune	-5'911'862.30	-5'764'805.62
Charge d'intérêts	-1'360'616.37	-4'314'999.72
Dissolution/constitution de réserves non techniques	2'139'531.70	-840'153.05
Autre recette	16'081'182.58	18'797'741.54
Produit de prestations fournies	6'982'027.45	6'416'710.95
Autres recettes	9'099'155.13	12'381'030.59
Autres charges	-7'091'491.90	-9'860'465.56
Frais administratifs	-20'623'477.35	-19'489'688.39
<i>Excédent de recettes avant constit. de réserves fluct. cours</i>	292'474'412.44	264'114'775.41
Constitution de réserves pour fluctuation des cours	-207'359'536.88	-111'520'901.76
Excédent de recettes	85'114'875.56	152'593'873.65

5 Tâches et organisation

5.1 Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance privée, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (voir art. 54 LPP), par les organisations faîtières des travailleurs et des employeurs. Elle est inscrite au registre du commerce de la ville de Berne sous le nom de „Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)“.

La fondation est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des assurances sociales et inscrite sous le numéro C1.0000 au registre de la prévoyance professionnelle.

5.2 Tâches

La Fondation institution supplétive LPP a trois branches avec les tâches suivantes:

- branche prévoyance LPP depuis le 1.1.1985: application de la prévoyance professionnelle pour les employeurs et les individus assurés à titre facultatif (caisse de pension classique)
- branche comptes de libre passage depuis le 1.1.1995: gestion de comptes de libre passage
- branche assurance du risque des personnes au chômage depuis le 1^{er} juillet 1997: application de la prévoyance professionnelle obligatoire pour les chômeurs percevant une indemnité journalière.

5.3 Organisation

La fondation n'emploie pas de personnel. Elle a confié l'exécution de ses tâches à différents prestataires de services.

La gestion opérationnelle de la fondation appartient depuis le 1.1.2004 à Vorsorgeservice AG. L'administration est l'affaire de Swiss Life Pensions Services AG. Les placements sont gérés par différents établissements bancaires et gérants de portefeuilles, sous la direction de la fondation. Dans le domaine des placements et de la comptabilité titres, la fondation reçoit l'appui de Complementa AG, pour les questions juridiques, de Mes H.U. Stauffer et VISCHER, notaires et avocats. L'expert en assurances de pensions est P. Spuhler, Swissscanto Vorsorge AG. L'organe de révision est Ernst & Young AG, Zurich.

5.4 Conseil de fondation (mandat 1.1.2004-31.12.2007)

Représentants des employeurs

- | | |
|---------------------------|---|
| - Kurt Gfeller | président , Union suisse des arts et métiers, Berne |
| - Erhard Burri | Fondation commune pour la prévoyance professionnelle des arts et métiers suisses, Berne |
| - Frédy Marti | Union des fabricants d'horlogerie de GE, VD et VS, Genève |
| - Hans Rudolf Schuppisser | Union patronale suisse, Zurich |
| - Hans-Jörg Wehrli | GastroSuisse, Zurich |

Représentants des salariés

- | | |
|------------------|---|
| - Martin Flügel | vice-président , Travail.Suisse, Berne |
| - Franz Cahannes | Unia, Zurich |
| - Colette Nova | Union syndicale suisse, Berne |
| - Ruedi Steiger | Syndicat des services publics, Zurich |
| - Vital G. Stutz | Employés Suisse, Zurich |

Représentants des pouvoirs publics

- | | |
|----------------|--|
| - Fabio Aspali | Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne |
| - Anton Streit | Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne |

6 Organes d'exécution / adresses

Prévoyance professionnelle obligatoire et assurance de risque des personnes au chômage

Agence pour la Suisse romande à Lausanne

Fondation institution supplétive LPP
Agence régionale de la Suisse romande
Avenue du Théâtre 1
Case postale 675
1005 Lausanne

Tél.: 021/614 75 00
Fax: 021/614 75 11
Courriel: agence.lausanne@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 10-13040-9

Compétente pour:

*GE, JU, NE, VD
BE (districts de Courtelay, Moutier, Neuveville)
FR (à l'exception des districts du Lac et de la Singine)
VS (à l'exception du Haut-Valais)*

Agence pour la Suisse italienne à Manno

Fondazione Istituto Collettore LPP
Agenzia regionale della Svizzera italiana
Via Cantonale 18
Case postale 224
6928 Manno

Tél.: 091/611 13 80
Fax: 091/611 13 85
Courriel: agenzia.lugano@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 65-136246-1

Compétente pour:

TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)

Agence pour la Suisse alémanique à Zurich

Fondation institution supplétive LPP
Agence Suisse alémanique
Binzstrasse 15
Case postale 2855
8022 Zurich

Tél.: 044/267 73 73
Fax: 044/267 73 90
Courriel: zweigstelle.zuerich@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 18-359315-1

Compétente pour:

*AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG,
UR, ZG, ZH,
BE (à l'exception des districts de Courtelay, Moutier, Neuveville)
FR (districts du Lac et de la Singine)
TI, GR (à l'exception des districts de Bergell, Misox, Puschlav)
VS (Haut-Valais)*

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP
Administration des comptes de libre passage
Alfred Escher-Str. 34
Case postale
8022 Zurich

Tél.: 043/284 55 15
Fax: 043/284 53 55
Courriel: administration.fzk@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 80-13022-7

Compétente pour:

Suisse entière

Secrétariat de la fondation

Fondation institution supplétive LPP
Secrétariat
Birmensdorferstrasse 198
8003 Zurich

Tél.: 043/33 33 698
Fax: 043/33 33 699
Courriel: geschaefsstelle@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 30-406630-6